



Communiqué :

**ORDRE NATIONAL DES MÉDECINS DENTISTES :
Projet National de Prévention Bucco-Dentaire au sein des cabinets dentaires privés
Marrakech, ville pilote**

En s'inscrivant dans la politique de Prévention bucco-dentaire initiée par le Ministère de la Santé, et en application de l'article 13 de la loi 07 /05 relative à l'Ordre National des Médecins Dentistes, ainsi que l'article 14 de la Convention Nationale conclue avec les Organismes Gestionnaires de l'Assurance Maladie, l'Ordre National des Médecins-Dentistes, en association avec un partenaire privé, lance son Projet National de Prévention au sein des cabinets dentaires privés par une étape pilote depuis la ville de Marrakech.

Les objectifs de ce projet sont:

- L'amélioration des indicateurs de la santé par la santé buccale du Citoyen Marocain
- L'implication massive des Médecins-dentistes dans la sensibilisation et la motivation des patients au sein des cabinets dentaires privés
- L'acquisition chez le citoyen d'habitudes et de gestes d'hygiène bucco-dentaire corrects et précis.

A cet effet, Plus de 170 cabinets privés de la ville de Marrakech disposeront d'un pack pédagogique nécessaire pour informer, éduquer et sensibiliser leurs patients : parents et enfants.

Aussi, nous avons le plaisir de convier les membres de la presse et média au séminaire d'information et de formation qui se tiendra **le samedi 21 septembre 2013 à 16h à l'hôtel PULLMAN à Marrakech.**

Un cocktail dînatoire clôturera cette journée.

Une navette sera mise à leur disposition ;

- le départ sera à 15h du Palais des Congrès de Marrakech jusqu'à l'hôtel Pullman
- le retour sera à 21h de l'hôtel Pullman au Palais des congrès.

**Contact : Dr Adnane EL MRINI : 06 62 76 81 37
Dr Abdelkarim EL FANNE : 06 61 34 17 44**

www.medecindentiste.ma

Dr Mohammed JERRAR
Président du CNOMD

Ordre National
des Médecins Dentistes
du Maroc